

Article L2315-19 du Code du travail

Date de mise à jour : 16 Novembre 2022

Notre analyse

Dans les entreprises de moins de 50 salariés les représentants du personnel au CSE exercent individuellement les droits qui leur sont reconnus, le CSE n'a en effet pas la personnalité civile, ne peut gérer son propre budget, embaucher du personnel ou intenter une action en justice.

Article L2315-19 du Code du travail

Les représentants du personnel au comité social et économique exercent individuellement les droits qui sont reconnus au comité par la présente section.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



CSE : Prérogatives en santé, sécurité et conditions de travail

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Le Comité Social et Economique

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Santé et sécurité au travail : le rôle du CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les 10 points clés à connaître sur le CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)